



ERDÉ
vous bougez, nous aussi !

Manuel d'instructions



www.erde.fr



Notes

Modèle	
N° de série	
Immatriculation	
PTAC	
Date de livraison	

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Table des matières

1 Introduction.....	p.4	>
1.1 Homologation produit		
1.2 Glossaire		
2 Législation.....	p.5	>
2.1 Quel permis pour tracter		
2.2 Freinage		
2.3 Assurance		
2.4 Immatriculation		
3 Informations générales.....	p.6	>
4 Conditions d'utilisation.....	p.7	>
4.1 Chargement		
4.1.1 Charge utile		
4.1.2 Positionnement des charges		
4.1.3 Arrimage		
4.1.4 Plaque constructeur		
4.1.5 Plaque de tare		
4.2 Attelage et décrochage		
4.2.1 Attelage		
4.2.2 Décrochage		
4.3 Conduite		
5 Entretien.....	p.11	>
5.1 Trains roulants		
5.2 Carrosserie		
5.3 Circuit électrique		
5.4 Circuit hydraulique		
6 Consignes de sécurité.....	p.15	>
6.1 Utilisation des rampes		
6.2 Utilisation benne hydraulique		
7 Garantie.....	p.17	>

1. Introduction

Table des matières ➤

Merci d'avoir choisi une remorque fabriquée par ERDÉ/ERDÉ EXPERT. Toutes les informations contenues dans ce manuel d'utilisation vous aideront à utiliser et entretenir votre remorque pour une longévité maximale.

L'ensemble des informations et caractéristiques contenues dans ce manuel est à jour au moment de sa publication et est donné à titre indicatif. Il ne peut en aucun cas engager la responsabilité de la Société ERDÉ de quelque manière que ce soit.

Dans le cadre de notre politique d'amélioration continue, nous nous réservons le droit de procéder à tout moment et sans préavis à toute modification nous semblant nécessaire.

Merci de transmettre ce document au nouveau propriétaire de la remorque en cas de cession de celle-ci.

Bonne route avec votre remorque ERDÉ/ERDÉ EXPERT !

1.1 - Homologation produit

Toutes les remorques fabriquées par ERDÉ/ERDÉ EXPERT sont homologuées suivant la norme Européenne 2007/46 et sont accompagnées d'un certificat de conformité CE permettant leur immatriculation dans tous les pays de l'Union Européenne. Ce certificat est à conserver chez vous pour les remorques dont le PTAC ne dépasse pas 500 KG. Pour les remorques dont le PTAC dépasse 500 kg, ce document sera utilisé pour l'immatriculation*.

1.2 - Glossaire

PTAC: poids total autorisé en charge

PV: Poids à vide

CU: Charge utile

PTRA: Poids total roulant autorisé



*Pour immatriculation, le COC ne sera pas restitué par la Préfecture

2. Législation

Table des matières >

2.1 - Quel permis pour tracter

Pour tracter une remorque, il faut dans certains cas avoir un permis spécifique, soit la formation B96 soit le permis BE.

Ceci est fonction du PTAC du véhicule tracteur et de la remorque. Le tableau ci-dessous résume dans quelles conditions on se doit de posséder l'un ou l'autre des permis.

	B	 PTAC ≤ 3500 KG PTAC ≤ 750 KG
	B	 PTAC ≤ 3500 KG PTAC ≤ 750 KG & PTAC + PTAC ≤ 3500 KG
	B 96	 PTAC ≤ 3500 KG PTAC > 750 KG & PTAC + PTAC ≤ 3500 KG
	BE	 PTAC ≤ 3500 KG PTAC > 750 KG & PTAC + PTAC ≤ 3500 KG

2.2 - Freinage

Un système de freinage est obligatoire pour toute remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg.

Toutefois vous ne pouvez tracter une remorque non freinée que si le poids à vide du véhicule tracteur fait plus de deux fois le PTAC de la remorque.

Exemple: Si PTAC remorque non freinée égal à 750 kg, le PV mini du véhicule tracteur doit être de 1500 kg.

2.3 - Assurance

Une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 500 kg est généralement couverte par l'assurance du véhicule tracteur. Toutefois il est souhaitable de s'en informer auprès de son assureur.

Au-delà de 750 kg de PTAC, la remorque doit faire l'objet d'une assurance individuelle.

2.4 - Immatriculation

Une remorque de plus de 500 kg de PTAC doit être immatriculée et avoir son propre certificat d'immatriculation.

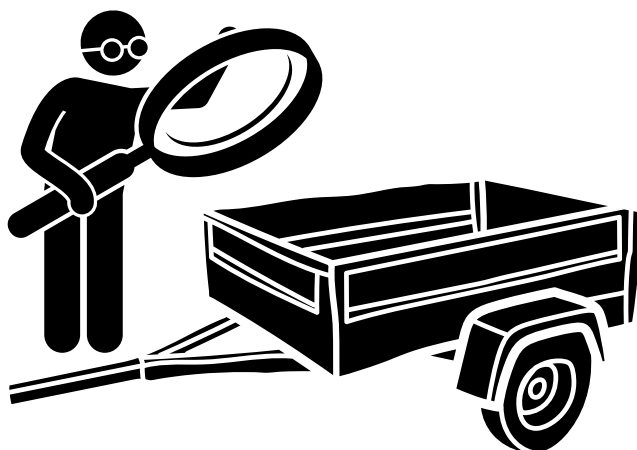
En dessous de 500 kg de PTAC, il suffit d'apposer sur la remorque une plaque homologuée avec le numéro du véhicule tracteur.

3. Informations générales

Table des matières ➤

Avant de prendre la route, vous devez vous assurer de l'état général de votre remorque. Les conseils et instructions sont donnés à titre informatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité du constructeur.

IMPORTANT: après avoir effectué les 100 premiers kilomètres avec votre remorque, vous devez contrôler impérativement le serrage des roues*.



Avant chaque départ veillez à :

- Contrôler l'état et la pression de vos pneus*
- Contrôler le serrage des éléments de sécurité*
- Vérifier l'état et l'usure de la tête d'attache*
- Contrôler le bon fonctionnement du circuit d'éclairage*
- S'assurer du bon arrimage des charges transportées*

*Pour l'ensemble de ces points de contrôles, vous pouvez vous référer aux fiches techniques disponibles dans la rubrique notices de montage de notre site internet.

4. Conseils d'utilisation

Table des matières ➤

4.1 - Chargement

Un bon chargement de la remorque est impératif pour tracter en toute sécurité. Trois points essentiels sont à respecter: respect de la charge utile, positionnement des charges, arrimage des charges.

Sachez que vous êtes entièrement responsable de l'arrimage des charges transportées;

Petit rappel:

1 m³ de sable: +/- 1800 kg



1 m³ de bois: entre 450 et 650 kg suivant séchage



1 m³ de terre et gravats: +/- 1400 kg



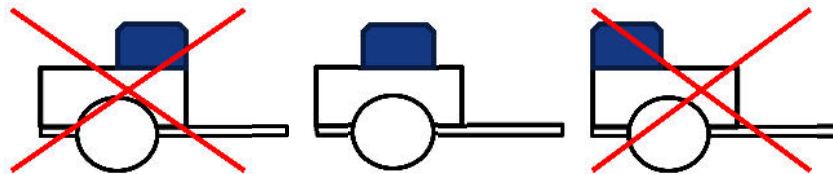
4.1.1 - Charge utile

La charge utile de la remorque est la différence entre le poids à vide de la remorque indiqué sur la plaque de tare et son PTAC. Attention à tenir compte du poids des éventuels accessoires qui diminuent d'autant la charge utile. A titre d'exemple une roue de secours de 185/70R13 avec son support pèse 16 kg, une rehausse grillagée de 2.4 m pèse 46 kg.

4.1.2 - Positionnement des charges

Toutes les dispositions doivent être prises pour que le chargement d'un véhicule ne puisse être une cause de dommage ou de danger (Art. R312-19 du code de la route). Le positionnement des charges dans la remorque est très important. Trop en avant on aura trop de poids sur la tête d'attache et on risque la rupture de celle-ci, trop en arrière on risque la mise en lacet de la remorque et un risque élevé d'accident.

La charge doit être positionnée de sorte à avoir un appui sur la tête d'attache correspondant à environ 5 à 10% de la masse totale de la remorque avec son chargement sans toutefois dépasser le poids maximum indiqué sur la **plaque constructeur** en face du chiffre 0 et qui relève de dispositions légales.



4.1.3 - Arrimage

Les charges transportées doivent être solidement arrimées pour éviter tout déplacement en cas de freinage brusque. Un bon arrimage évite également le déplacement des charges et par conséquent le déplacement du centrage de la remorque évitant ainsi le risque de mise en lacet. Pour cela utilisez les anneaux d'arrimage prévus à cet effet. Vous pouvez également utiliser les rambardes de ridelles si la remorque en est pourvue ou directement sur le châssis de la remorque.

Vérifiez que les ridelles ouvrantes sont correctement fermées.

4.1.4 - Plaque constructeur

La plaque constructeur permet d'identifier avec certitude une remorque et d'assurer sa traçabilité grâce à une série de données, notamment le numéro de série de la remorque et son pays d'origine.

Position	WMI			VDS						VIS							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Exemple / example:	V	J	W	0	0	1	0	2	3	D	S	0	0	0	0	0	1
	Code constructeur Manufacturer's code			Codification technique constructeur: 6 chiffres technical manufacturer's codification: 6 numbers						Année de fabrication Year of fabrication	Lieu de fabrication Manufacturer's plant's identification	N° dans la série: 6 chiffres Sequential number: 6 numbers					
										Suivant / according ISO 3779, oct 2009	S: Saulon la Chapelle						

N° de série

N° homologation remorque

PTAC
Poids sur tête d'attache
Poids essieu 1
Poids essieu 2
(Si 1 seul essieu : XX)



4.1.5 - Plaque de tare

La plaque de tare est une plaque réglementaire de spécifications qui mentionne certaines caractéristiques techniques d'une remorque.

En France, elle indique le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), et les dimensions [largeur × longueur (l × L) et surface (S) maximales].

Certaines valeurs de poids se retrouvent sur le certificat d'immatriculation et sur la plaque du constructeur.

Cette plaquette souvent autocollante est placée en évidence sur la remorque. Les poids portent le symbole « t », « T » ou « kg ».

ERDE F-21910 SAULON LA CHAPELLE			
T: 1S	V: N01	V: 050GAXA	
C CAISSE 183 4		500KG CE	
PTAC		500	KG
PV		150	KG
L x l	2,47 x	1,59	M
S		3,92	M2

4.2 - ATTELAGE ET DECROCHAGE

4.2.1- Attelage

Cette manœuvre est très importante. Approcher la tête d'attelage à quelques centimètres de la rotule d'attelage du véhicule tracteur. Utiliser la roue jockey pour faciliter la manœuvre. Mettre la chaîne de sécurité pour les remorques non freinées en boucle autour de la rotule d'attelage sans gêner le fonctionnement de la tête d'attache. Pour les remorques freinées fixer le câble de rupture après l'attelage du véhicule. Tout en levant la poignée de la tête d'attache en appuyant sur la gâchette de sécurité, laisser descendre la tête d'attache sur la rotule en utilisant la roue jockey jusqu'à ce que celle-ci se verrouille correctement.

Pour une première utilisation faites-vous bien expliquer la manœuvre par votre revendeur.

Brancher ensuite la prise électrique de la remorque sur le véhicule. Remonter la roue jockey et la serrer correctement au moyen du levier et éventuellement du collier de serrage. S'assurer que le frein de parking est correctement desserré sur les remorques qui en sont équipées.

4.2.2 - Décrochage

S'assurer que la remorque ne pourra pas se déplacer lorsqu'elle sera détachée, sinon la caler dans le cas d'une remorque non freinée ou tirer le frein de parking. Débrancher la prise électrique. Débrancher le câble de rupture dans le cas d'une remorque freinée. Descendre la roue jockey. Appuyer sur la gâchette de sécurité et lever la poignée de la tête d'attache, se servir de la roue jockey pour dégager la tête d'attache de la rotule du véhicule tracteur. Une fois la remorque rangée l'immobiliser en la calant.

Éviter de stocker la remorque une longue période avec le frein de parking tiré afin d'éviter que les garnitures de frein ne collent et empêchent le déplacement celle-ci.

4.2.3 - Conduite

La conduite d'un véhicule tractant une remorque ne présente pas de difficulté particulière. Toutefois vous devez prendre quelques précautions particulières comme anticiper vos freinages. Une remorque non freinée à pleine charge a une incidence importante sur les distances de freinage.

Dans les virages élargissez légèrement vos trajectoires en fonction de la longueur de la remorque tractée.

Enfin une remorque immatriculée est limitée à 110 km/h et ne peut être utilisée sur la troisième voie d'autoroute.

5. Entretien

Table des matières ➤

Un entretien régulier de votre remorque ERDÉ/ERDÉ EXPERT participe au bon vieillissement de celle-ci. Elle doit faire comme tout véhicule, l'objet d'un entretien régulier auprès d'un revendeur agréé. La fréquence des visites est de 5000 km ou une fois par an.

5.1 - Trains roulants

Vérifiez régulièrement et avant chaque utilisation l'état des pneumatiques. Contrôler l'état de la surface de roulement ainsi que les flans pour s'assurer qu'ils ne présentent aucune déformation ou usure anormale.

Vérifier la pression de gonflage suivant les recommandations suivantes* :

Dimension	Pression en bars	Pression en PSI	Dimension	Pression en bars	Pression en PSI
350 - 8	2,5	36	145 R 13	2,8	40
400/480 - 8	4,1	59	155/70 R13	2,5	36
400 - 10	2,8	40	165 R 13 C	4,5	65
500 - 10	3,5	50	185/70 R 13	2,5	36
195/55 R 10 C	6,3	91	195/50 R 13 C	6,5	94
155/70 R 12 C	6,5	94	185 R 14 C	4,5	65
135 R 13	2,8	40			

À charge importante ou pour de longs trajets, augmenter ces pressions d'environ 0,5 bar.

La suspension par barres de torsion caoutchouc ne nécessite aucun entretien particulier. Les roulements doivent être vérifiés régulièrement par un revendeur agréé. Pour un contrôle rapide de l'état de ceux-ci, soulever la roue de la remorque à l'aide d'un cric et faire tourner celle-ci dans le vide. Si vous entendez un bruit de « ronflement » procédez au remplacement de ceux-ci chez votre revendeur ERDÉ/ERDÉ EXPERT. De même s'ils présentent un jeu important, rapprochez vous de votre revendeur.

Les éléments de freinage doivent être contrôlés tous les ans.

S'assurer à chaque utilisation du bon état du câble de rupture sinon le remplacer.

Votre remorque ERDÉ/ERDÉ EXPERT freinée est équipée de système de recul automatique. Ce système nécessite pour être efficace un parfait réglage de la tringlerie de commande de freinage.

Aussi si vous avez des difficultés à reculer avec votre remorque freinée, rapprochez-vous de votre revendeur pour un contrôle du réglage des freins. De même si vous sentez que votre remorque pousse exagérément le véhicule lors des freinages.

Un système de freinage en bon état est garant de votre sécurité

*Valeurs données à titre indicatif pour pneus froids - se référer aux informations du manufacturier sur le flanc du pneu (en PSI)
- Pneumatique compatible avec le gonflage à l'azote.



5.2 - Carrosserie

La carrosserie de votre remorque doit faire l'objet de soins de attentifs et d'un entretien régulier pour un bon vieillissement.

Ce n'est qu'après leur oxydation que la galvanisation des pièces forme une protection efficace contre la rouille rouge. Cela se traduit par un aspect mat de celle-ci. La galvanisation est sensible aux attaques acides et salines.

Il est impératif de bien rincer à l'eau froide la remorque après une utilisation sur des routes enneigées ou après une période en bord de mer.

Le stockage de produits corrosifs comme l'herbe fraîchement coupée sur une période longue peut endommager le fond de la remorque s'il est en acier galvanisé. Il est possible que des traces de rouille blanche apparaissent.

Celles-ci sont normales et superficielles, elles n'altèrent pas la protection de votre remorque et ne seront pas une raison valable de réclamation couverte par la garantie. Certaines parties de votre remorque, plancher ou ridelles, peuvent être faites en bois lamellé collé multi-plis.

Le bois est un matériau vivant. Il peut dans certains cas en fonction des conditions d'hygrométrie gonfler légèrement et présenter quelques ondulations.

C'est sans conséquence sur la résistance des parties et cela ne peut pas faire l'objet d'une réclamation couverte par la garantie. La patine des panneaux de bois constituant les ridelles de certains modèles est normale. Eviter toute stagnation d'eau dans votre remorque.

Certaines remorques sont équipées de système de basculement réglable.

Resserrer la vis de réglage du système de basculement si du jeu apparaît.



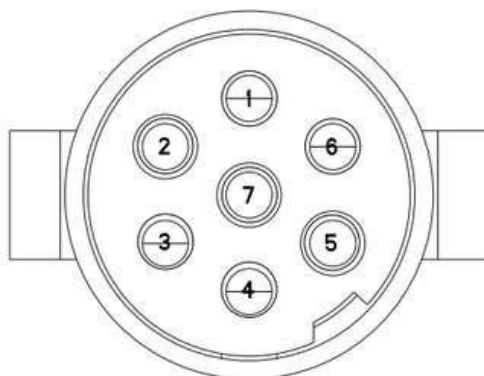
Pour les remorques équipées de fermetures réglables, un ajustement de celles-ci permet d'avoir en permanence une fermeture efficace et de pallier à tout jeu excessif.

Il n'est pas nécessaire de trop serrer, au risque de devoir forcer pour fermer et donc d'endommager le système de fixation.



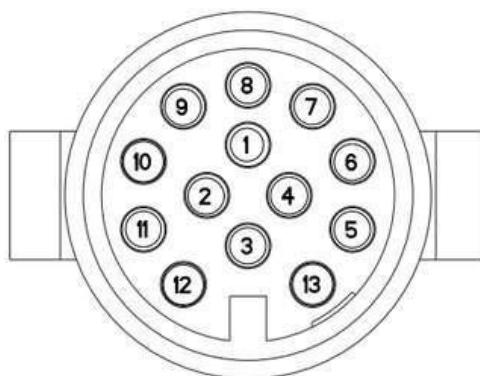
5.3 - Circuit électrique

Circuit prise 7 broches



Contact	Circuit	Couleur fil
1	Feu indicateur de direction gauche	JAUNE
2	Feu arriere brouillard	BLEU
3	Masse	BLANC
4	Feu indicateur de direction droit	VERT
5	Feu position arriere et d'encombrement droit et dispositif d'eclairage de plaque d'immatriculation	BRUN
6	Feux stop	ROUGE
7	Feu position arriere et d'encombrement gauche et dispositif d'eclairage de plaque d'immatriculation	NOIR

Circuit prise 13 broches



Contact	Circuit	Couleur fil
1	Feu indicateur de direction gauche	JAUNE
2	Feu arriere brouillard	BLEU
3	Masse	BLANC
4	Feu indicateur de direction droit	VERT
5	Feu position arriere et d'encombrement droit et dispositif d'eclairage de plaque d'immatriculation	MARRON
6	Feux stop	ROUGE
7	Feu position arriere et d'encombrement gauche et dispositif d'eclairage de plaque d'immatriculation	NOIR
8	Feu de recul	ROSE

Le bon fonctionnement du circuit électrique a un aspect réglementaire. Vous devez toujours vous assurer à chaque utilisation que l'éclairage de la remorque fonctionne. Les bennes hydrauliques à commande électrique, sont équipées de batterie à décharge lente permettant d'assurer un nombre de fonctionnements important. La durée de vie de la batterie est d'environ 200 cycles de charge.

Une batterie est "vivante", elle a besoin d'entretien. Pour une longévité maximum, veillez à ce qu'elle soit toujours chargée.

Il est recommandé de la charger tous les 3 mois minimum, ou tous les 25 cycles de bennage à charge.

Pour information, voici la relation entre la tension mesurée aux bornes et le % de charge :

12.7V et + = 100% la batterie est chargée

12.5V = 75% recharge conseillée

12.2V = 50% recharge impérative et immédiate

12.0V = 25% recharge impérative et immédiate

Nota: l'autodécharge de la batterie est de l'ordre de 2 à 4%/mois sans utilisation

Utiliser de préférence un chargeur pour batterie de traction avec cycle de type "IUlo"

Dans le cas d'un changement de batterie, veillez à la remplacer par une batterie de traction de même type : 12V 75 amp/h 650 amp.

5.4 - Circuit hydraulique

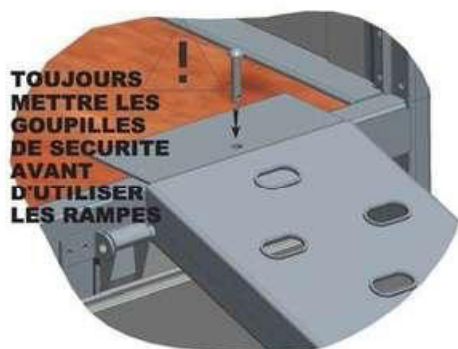
Effectuer un contrôle de l'état et du niveau d'huile au minimum une fois par an. L'huile préconisée est l'huile hydraulique de type H46. Respecter le niveau indiqué sur le réservoir lors- qu'il existe ou remplir le réservoir à 90%. Le vérin doit être en position basse pour effectuer le contrôle du niveau. Le robinet de fermeture sur la pompe manuelle doit être manœuvré avec précaution. Un serrage trop important peut l'endommager et rendre la pompe inutilisable. Un certain nombre de coups de pompe manuelle peuvent être nécessaires avant d'amorcer la montée. C'est tout à fait normal. Ne pas insister en arrivant en fin de course du vérin afin de ne pas détériorer celui-ci et d'éviter son blocage en position haute.

6. Consignes de sécurité

Table des matières ➤

6.1 - Utilisation des rampes

L'utilisation des rampes montées en série demande certaines précautions. Pour sécuriser leur utilisation et éviter tout ripage des rampes, il convient de percer en fonction de la voie de l'engin à transporter, la traverse arrière de la remorque à 10 mm de manière à utiliser le pion d'immobilisation. Respectez les charges indiquées.



CHARGE MAXI ADMISSIBLE PAR PAIRE

Empattement 1000	Empattement 1250	Empattement 1500
2000 kg	2200 kg	2500 kg

6.1 - Utilisation benne hydraulique

L'utilisation d'une benne hydraulique demande de prendre plusieurs précautions pour ne pas engager la sécurité.

La charge transportée ne doit pas dépasser la charge utile afin de ne pas endommager les éléments hydrauliques ainsi que la structure.

Avant toute opération de levage vous devez:

- Vous assurer que personne ne stationne dans le champ de bennage des matériaux transportés.
- Immobiliser la benne en utilisant le frein de stationnement (ne pas oublier de l'enlever une fois l'opération terminée).
- Vous assurer que le terrain est bien plat afin de ne pas risquer de renverser la benne une fois en position haute.

Pomper jusqu'au déchargement complet des matériaux ou jusqu'à la fin de course du vérin sans insister une fois cette limite atteinte.

Dans le cas d'une benne avec pompe électrique, assurez-vous que le robinet de la pompe en ligne de secours est bien fermé avant d'enclencher la pompe électrique.

ATTENTION:

Ne jamais stationner sous la benne une fois celle-ci levée.

Utilisez toujours la canne de sécurité avant toute opération sous la benne levée soit pour l'entretien ou toute autre opération.



7. Garantie

Table des matières ➤

La société ERDÉ/ERDÉ EXPERT accorde une garantie contractuelle de 2 ans à compter de la livraison de la remorque. La validité de cette garantie est conditionnée par le respect et la réalisation des périodes d'entretien chez un revendeur agréé ERDÉ/ERDÉ EXPERT.

La garantie contractuelle comporte la gratuité totale des fournitures pour le remplacement des pièces reconnues défectueuses après expertise contradictoire, à l'exclusion de tous les autres préjudices.

La garantie contractuelle ne s'applique pas aux vices apparents, aux incidents ayant leur origine dans l'usure du matériel, un usage anormal, une surcharge même passagère, un défaut d'entretien, des modifications ou transformations non approuvées par notre service technique ainsi que :

- Les frais liés à l'usure normale de la remorque ainsi que les dépenses liées à son entretien régulier ou à la non utilisation durant une longue période (pneumatiques, roulements, amortisseurs ampoules...)
- La main d'œuvre atelier
- L'utilisation de pièces détachées non d'origine ou non conformes
- La réparation effectuée par un atelier non habilité sans accord préalable du fabricant
- Les dédommagements de quelque nature qu'ils soient. Tous les préjudices éventuels subis par l'utilisateur de la remorque, tels que le remorquage, les frais de dépannage, la location d'une remorque de remplacement.....
- Les frais de transport de la remorque
- Les détériorations dues aux surcharges, aux excès de vitesse ou à une utilisation en dehors du réseau routier
- Les défauts survenus suite au non respect des consignes d'utilisation du fabricant définies dans le présent manuel
- Le non respect des conditions d'entretien. La garantie est notamment exclue lorsque la remorque subit des agressions extérieures dues au sel, engrais, ou tous produits corrosifs ou incompatibles avec le zinc
- Le montage d'accessoires non d'origine

Les frais liés à l'envoi de pièces pour expertise sont à la charge du client et des frais d'expertise de 200 € seront facturés. Ces frais seront remboursés si un défaut de fabrication

est reconnu par la société ERDÉ

Toute demande de garantie devra être accompagnée de la facture d'achat où doit figurer le numéro de série de la remorque, du carnet d'entretien visé et tamponné par le revendeur agréé ERDÉ/ERDÉ EXPERT. Toute démarche devra se faire par l'intermédiaire d'un revendeur agréé ERDÉ/ERDÉ EXPERT.

Aucune démarche en direct ne sera acceptée.

En cas de revente de la remorque, transmettez ce manuel au nouvel acquéreur

Date:	Date:
Entretien annuel ou 5000 km Annual maintenance or 5000 km	Entretien annuel ou 5000 km Annual maintenance or 5000 km

Date:	Date:
Entretien annuel ou 5000 km Annual maintenance or 5000 km	Entretien annuel ou 5000 km Annual maintenance or 5000 km

Date:	Date:
Entretien annuel ou 5000 km Annual maintenance or 5000 km	Entretien annuel ou 5000 km Annual maintenance or 5000 km

Date:	Date:
Entretien annuel ou 5000 km Annual maintenance or 5000 km	Entretien annuel ou 5000 km Annual maintenance or 5000 km